

# Construisez l'assurance

qui vous ressemble

## L'HABITATION GENERALI

Ce contrat personnalisable vous propose un large choix d'options et de services à ajuster selon vos priorités et votre budget.

### Un contrat modulable et évolutif

Vous bénéficiez des garanties essentielles pour protéger votre famille et votre logement. Vous pouvez :

- ajouter les options de votre choix ;
- ajuster le niveau de franchise ;
- choisir le montant maximum des garanties essentielles assurées.

### Des garanties essentielles pour avoir l'esprit tranquille :

- |  |   |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> incendie et événements assimilés | <input checked="" type="checkbox"/> catastrophes naturelles                       |
| <input checked="" type="checkbox"/> dégâts des eaux                  | <input checked="" type="checkbox"/> catastrophes technologiques                   |
| <input checked="" type="checkbox"/> bris de glace                    | <input checked="" type="checkbox"/> responsabilité civile vie privée              |
| <input checked="" type="checkbox"/> vol-vandalisme                   | <input checked="" type="checkbox"/> responsabilité civile occupant / non-occupant |
| <input checked="" type="checkbox"/> attentats et actes de terrorisme | <input checked="" type="checkbox"/> défense pénale et recours suite à un accident |
| <input checked="" type="checkbox"/> événements climatiques-gel       | <input checked="" type="checkbox"/> assistance                                    |

### Les Plus

- Si votre logement est devenu inhabitable, vous choisissez entre le **relogement dans des conditions identiques** ou le **remboursement de vos échéances de prêt** (garantie applicable pendant 2 ans).
- La garantie Vol inclut notamment le **remplacement des serrures** en cas de **perte des clés** et celui des clés/serrures de votre véhicule assuré chez Generali, si elles sont volées à l'intérieur de l'habitation.
- Les garanties principales du contrat sont reportées sur tous les **logements de vacances** pris en location.



## Un large choix d'options pour personnaliser votre contrat

### Sélectionnez les options que vous souhaitez :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> dommages aux appareils électriques | <input type="checkbox"/> assistance confort                    |
| <input type="checkbox"/> bris de glace étendu               | <input type="checkbox"/> assistance scolaire et extra-scolaire |
| <input type="checkbox"/> contenu du congélateur             | <input type="checkbox"/> installations extérieures             |
| <input type="checkbox"/> bris de matériel informatique      | <input type="checkbox"/> piscine                               |
| <input type="checkbox"/> vol sur la personne                | <input type="checkbox"/> développement durable                 |
| <input type="checkbox"/> protection juridique habitation    | <input type="checkbox"/> cave à vin                            |
|   | <input type="checkbox"/> tous risques objets loisirs           |

### Nouvelles options

#### Une garantie perte d'eau après compteur incluant :

- la recherche de fuite sur les canalisations extérieures ;
- la prise en charge de la surconsommation d'eau.

**Une garantie valeur à neuf intégrale :** vos biens électroménagers, informatiques, audiovisuels... sont remplacés à neuf quelle que soit leur ancienneté.



### Zoom sur l'assurance scolaire

Une option dédiée qui prévoit notamment :

- en cas d'hospitalisation, **la garde d'enfant** et la continuité **des cours à domicile** ;
- la prise en charge des frais de remplacement de lunettes, prothèses auditives, dentaires, etc.
- le remboursement de **la cotisation à une activité de sport et loisirs** en cas de maladie ou accident empêchant la pratique de l'activité.



## Des services d'assistance

### Une assistance 24 h/24 - 7 j/7 en cas d'urgence avec notamment :

- le dépannage d'urgence serrurerie / plomberie / vitrerie / électricité ;
- le gardiennage du domicile ;
- les frais de première nécessité.

### Une assistance confort renforcée qui comprend par exemple :

- l'avance de fonds ;
- l'aide psychologique ;
- la garde des animaux de compagnie.

### Et, pour vous accompagner dans votre vie quotidienne :

- une **aide au déménagement** : aide-ménagère, location d'une camionnette pour 48 h ou remboursement d'une partie de la facture d'un déménageur ;
- une **garantie panne** : dépannage, réparation du matériel électroménager ou audiovisuel de moins de 5 ans.

## Assurance de prêt

Vous êtes libre d'en changer :

- au cours des 12 derniers mois ;
- à chaque échéance annuelle du contrat.

En choisissant Generali pour assurer votre prêt immobilier à la place de votre banque, vous pouvez réaliser des économies importantes sur le coût total de votre projet tout en profitant de garanties équivalentes.

## Indemnisation en cas de sinistre

En cas de sinistre garanti, deux solutions d'indemnisation sont possibles (sous réserve de la franchise et dans la limite du plafond).

- Nous nous occupons de toutes les démarches, du choix de l'artisan au règlement des factures. Vous n'avez aucuns frais à avancer.
- Vous choisissez d'être indemnisé directement.



## Des services pour vous faciliter le quotidien

Generali vous propose des services gratuits et des conseils de prévention.



Prise en charge de la **résiliation** de votre contrat auprès de votre assureur pour les propriétaires comme pour les locataires.



**Espace client et application Mon Generali** disponibles 24 h/24 et 7 j/7 pour télécharger vos attestations, déclarer et suivre vos sinistres, consulter les détails de votre contrat, changer vos coordonnées bancaires, etc.



Retrouvez **des conseils prévention** sur [generali.fr](http://generali.fr).

### Generali Prévention Météo

Grâce à ce service gratuit d'alerte météorologique, en cas d'événement à risque dans la commune où vous êtes assuré :

- vous recevez une alerte par mail ou par SMS ;
- vous suivez l'évolution de la situation et les consignes de sécurité ;
- vous êtes conseillé sur l'attitude à adopter pour vous protéger ainsi que vos proches et vos biens.

Communiquez vos coordonnées à votre intermédiaire pour en bénéficier.



#### UNE RELATION DE PROXIMITÉ

Votre conseiller vous accompagne dans l'élaboration de votre assurance habitation et durant toute la vie de votre contrat.

**N'HÉSITEZ PAS À LE CONSULTER !**

Document non-contractuel à caractère publicitaire. Les garanties peuvent donner lieu à exclusions, limitations et franchises. Pour connaître le détail, l'étendue et les conditions de garanties, reportez-vous aux conditions générales et particulières du contrat Santéis. La souscription d'un contrat ou de certaines garanties demeure soumise à nos règles d'acceptation des risques.

Dénomination sociale / Nom .....
Adresse : .....
.....
.....
..... Tél : .....
e-mail : .....
N° Orias* : .....

\*Mention obligatoire pour les agents/courtiers.

**Europ Assistance** - Société anonyme au capital de 35 402 786 euros. Entreprise régie par le Code des assurances immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 451 366 405. Siège social : 1 promenade de la Bonnette - 92633 Gennevilliers Cedex

**Generali Vie** - Société anonyme au capital de 336 872 976 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris. Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris

Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

